

■ **Infodesign Communications SA**, à Plan-les-Ouates, conception et création de services d'information professionnels sur réseaux informatiques, etc (FOSC du 18.04.2002, p. 7). Les pouvoirs de Maillard Charles, de même que la procuration de Lejal Frédéric et Pagny Pascal, sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Marchesini Paola, de France, à Versoix, et Olier Annie, de France, à Lyon, F.
Journal no 7178 du 09.07.2002
(00561186 / CH-660.1.362.994-0)